



RÉPUBLIQUE DU NIGER
CONVENTION DEMOCRATIQUE ET SOCIALE - RAHAMA

CDS-RAHAMA

Bureau Politique National

Site web : www.cdsrahama.org

BP 11973 Tél 207419 85 – Fax : 20340217 Niamey



**ALLOCUTION DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DU CANDIDAT
DU CDS-RAHAMA AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2011**

JANVIER 2011

Mes chers compatriotes

Rendons grâce à Dieu, Le Tout Puissant, d'avoir permis à notre cher pays, le Niger, d'amorcer, avec espoir, la dernière phase de sa période de Transition. En effet, après le référendum constitutionnel du 31 octobre 2010 puis les élections municipales et régionales du 11 janvier 2011, voici que vous êtes appelés à élire vos représentants au parlement et le candidat de votre choix pour la Magistrature Suprême.

Mes chers compatriotes,

Comme vous le savez, la première condition pour assurer le développement économique et social de notre pays est de le faire d'abord renouer avec la stabilité politique et institutionnelle, cette stabilité pour laquelle le CDS-Rahama a inlassablement œuvré, et dont le Niger a pu jouir de décembre 1999 à mai 2009.

C'est pourquoi, en demandant aujourd'hui votre suffrage, j'ai la ferme conviction que tout comme moi, vous mesurez la nécessité de rétablir cette stabilité et refonder la gouvernance démocratique au Niger.

Mais au delà de ces conditions préliminaires, le projet de société que nous proposons au peuple nigérien s'articule autour de sept points de repère.

Le premier point de repère est relatif à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel de l'ensemble des Nigériens. Pour ce faire, nos propositions dans ces domaines concernent:

- le renforcement des capacités de production des exploitations par la modernisation des systèmes de production ;
- la réalisation, dans chaque commune, d'un chantier consacré à la récupération des terres, l'aménagement des mares et cuvettes, ainsi que la réalisation de micro-barrages, en travaux à haute intensité de main d'œuvre, offrant par ailleurs près de 30.000 emplois temporaires par an ;
- l'appui à la création de 3.990 unités artisanales et 36 unités industrielles de transformation des produits ruraux, offrant environ 22.000 emplois permanents sur 5 ans ;
- la vente de denrées alimentaires à prix modérés, en vue de réguler les prix du marché et de juguler la spéculation ;
- la réalisation de 3.000 points d'eau modernes par an en milieu rural et l'extension de la desserte en eau potable en milieu urbain.

Mes chers compatriotes,

Le deuxième point de repère concerne la santé, le bien-être social, le sport et la culture.

A ce sujet, nous mettrons l'accent sur la prévention et l'éducation à la santé; sur une médecine de proximité à travers la création de 100 nouveaux Centres de Santé Intégrée et 500 cases de santé par an, la création d'un hôpital national à Maradi, la réhabilitation de l'ensemble des hôpitaux régionaux et de district, l'incitation à la création de cabinets médicaux et centres de soins privés et la poursuite de la gratuité collective des soins, ciblée sur les femmes et les enfants de moins de 5 ans.

La protection de la femme, le respect de l'équité entre les genres et la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité constituent également des axes prioritaires d'action, de même que la promotion par l'État et les collectivités territoriales de notre héritage

socioculturel, dans sa richesse et sa diversité ainsi que la création de foyers de jeunes.

Par ailleurs, pour assurer l'essor du sport, nous veillerons à la création et l'entretien des infrastructures et la création d'un environnement favorable à l'émergence de sportifs d'élite, à même de représenter dignement notre pays dans les compétitions sportives de haut niveau.

Mes chers compatriotes,

L'éducation et la formation technique et professionnelle constituent notre troisième point de repère.

Nous mettrons un accent particulier sur la scolarisation dans les zones rurales et la scolarisation de la jeune fille. L'objectif est d'atteindre un taux brut de scolarisation au primaire de 90% en 2015, contre 67,8% en 2009, et de faire passer la proportion des filles scolarisées de 58,6% en 2009 à 80% en 2015. Sur le plan des infrastructures, 3.500 classes du primaire et 700 classes du secondaire seront construites chaque année.

Pour l'enseignement supérieur, nous veillerons à poursuivre la déconcentration des universités en dotant chaque région d'un centre universitaire

Pour la formation professionnelle et technique, nous visons le rehaussement de l'effectif des centres d'apprentissage et des écoles de formation professionnelle publiques et privées mais également la modernisation du secteur informel de formation professionnelle.

Mes chers compatriotes,

Notre quatrième point de repère s'articule autour des questions de logement, d'urbanisme et d'assainissement

Dans ce domaine, nous engagerons un vaste programme de construction de 5.500 logements par an, répartis sur l'ensemble des régions de notre pays. Pour cela, nous accélérerons la création d'une Banque de l'habitat, d'un Fonds de l'habitat et d'un Fonds de garantie hypothécaire.

De même, nous adopterons en urgence une politique de développement urbain et doterons tous les chefs lieux des départements et communes de schémas directeurs d'aménagement urbain.

Nous veillerons également à créer des infrastructures adéquates en matière d'assainissement dans tous les centres urbains

Mes chers compatriotes,

L'emploi, le travail, la jeunesse et la promotion de l'entrepreneuriat, ce sont là les éléments constitutifs du cinquième repère du projet de société que nous soumettons au peuple nigérien.

Nous visons l'émergence de petites et moyennes entreprises et la modernisation du secteur informel, en vue d'en faire un outil en matière de création d'emplois décents et permanents. Cette démarche permettra de créer annuellement 10.000 emplois permanents issus de la création de 2.000 nouvelles petites et moyennes entreprises, 100.000 emplois temporaires issus des travaux à haute intensité de main d'œuvre et 500.000 opportunités d'activités génératrices de revenus.

Au plan financier, un fonds de développement de l'entreprise, pour les prêts, les garanties et la bonification des taux d'intérêts sera mis en place

Notre sixième repère est relatif aux infrastructures, à la communication, aux télécommunications et à l'énergie.

Notre objectif est de construire 500 km de routes bitumées et 1.000 km de routes en terre et pistes par an et redynamiser les mécanismes de financement pérenne de l'entretien routier. Nous entreprendrons la construction de ports secs, en vue de fluidifier les activités portuaires et réaliserons tous les tronçons nigériens des voies de communication internationales.

Nous projetons, en outre de construire 2.000 km de voies ferrées, en vue de l'interconnexion avec les voies de chemin de fer du Bénin, du Burkina Faso et du Nigéria. Nous mettrons également les aéroports d'Agadez et de Zinder aux normes internationales pour accueillir les gros porteurs et soutiendront la création de compagnies aériennes nationales.

En matière de télécommunications, notre objectif prioritaire est d'assurer la couverture intégrale du territoire national en téléphone, radios, télévisions et Internet.

Dans le secteur industriel, nos actions porteront sur le renforcement des unités de production minière, l'appui au développement de PME minières et de l'artisanat minier, tout en renforçant l'indépendance énergétique de notre pays. Pour cela, nous assurerons une exploitation rationnelle du potentiel pétrolier et des réserves d'Uranium et une exploitation optimale des importantes potentialités hydroélectriques du fleuve Niger.

Dans cet ordre d'idées, la réalisation du barrage de Kandadji dont les travaux sont en cours, feront l'objet d'une attention toute particulière.

Mes chers compatriotes,

La sécurité, la justice et la gouvernance démocratique constituent l'ossature de notre septième repère.

En raison de l'étendue du territoire national, de l'insuffisance de la présence de l'État, notre option est de consolider l'administration de proximité et les structures de défense et de sécurité, en procédant à un meilleur maillage et à leur dotation en moyens matériels et humains adéquats.

En matière de justice, la simplification des procédures, l'assainissement de l'appareil judiciaire, la lutte contre la corruption et les pratiques malsaines, le renforcement des moyens matériels et humains des juridictions et établissements pénitentiaires s'imposent comme des impératifs majeurs pour la construction de notre pays.

Dans le domaine de la promotion de la bonne gouvernance, nous œuvrerons pour l'enracinement de la culture démocratique, la dépolitisation de l'Administration Publique, le renforcement des capacités des entités décentralisées, la lutte contre la fraude, la corruption et le détournement des deniers publics.

Au plan international enfin, notre ambition est de créer une diplomatie au service du développement, à travers notamment, l'élargissement progressif de notre carte diplomatique.

Mes chers compatriotes,

Pour concrétiser ce programme ambitieux, nous vous invitons à nous accorder massivement votre suffrage pour bâtir, tous ensemble, une Nation fondée sur l'unité, le travail et la justice.

Vive la démocratie

Vive le Niger